

## La baie de Saint-Brieuc, comme sa voisine la baie de St-Malo, jouit d'une biodiversité marine reconnue exceptionnelle

La mer s'y retire jusqu'à sept kilomètres, plus de 13 mètres de marnage, le flux des marées alimente une mosaïque remarquable d'écosystèmes depuis les eaux profondes jusqu'au littoral, créant un ensemble naturel cohérent sans discontinuité. La baie de Saint-Brieuc est la 5<sup>ème</sup> au monde pour l'amplitude de ses marées.

Au large comme près des côtes, le fond superficiel est formé d'habitats naturels particulièrement diversifiés qui abritent d'importantes frayères, et constituent des voies de migration pour les crustacés. L'architecture complexe des bancs de maërl forme d'innombrables niches écologiques. Les herbiers de zostères abritent une grande diversité biologique et jouent le rôle essentiel de sites de reproduction, de nurseries, de nourrissage pour de nombreuses espèces.

Cette richesse confère à la baie d'immenses ressources, mais aussi d'importantes responsabilités.

## Coquilles Saint-Jacques, crustacés, poissons, mammifères marins en péril

Emblèmes de la baie, les coquilles Saint-Jacques vivent sur les fonds meubles de sable fin, de débris coquilliers ou de maërl. Le gisement classé de 150 000 hectares est le plus grand gisement naturel de France. Il est aussi le plus productif grâce à une gestion des stocks par les professionnels qui a permis le maintien et le développement des captures. Les ports d'Erquy, Saint-Quay-Portrieux et Loguivy-de-la-Mer représentent quasiment la moitié de la production française.

D'autres gisements naturels de coquillages peuplent les fonds : palourdes, praires, amandes sur les sables grossiers et les graviers, huîtres au large de Saint-Quay-Portrieux. Plus près du rivage, dans les zones soumises aux marées, s'étagent des gisements importants de coques et de moules (garderies de Portrieux, Dahouet, Erquy, Plévenon, Saint-Cast-le-Guildo).

Les poissons sont tout aussi abondants et diversifiés (Grondin, Lotte, Lieu jaune, Raie, Saint-Pierre, Merlan, Congres, Maquereaux, Bars), ainsi que les céphalopodes (Seiches, Encornets) et les crustacés (Homards, Araignées, Crabes, Crevettes). S'y ajoutent des poissons migrateurs (Grande Alose, Saumon Atlantique).

300 grands dauphins (*Tursiops truncatus*) ont été recensés entre les baies du Mont Saint-Michel et de Saint-Brieuc. Il s'agit de la plus importante colonie d'Europe, une colonie sédentaire et côtière, même s'ils peuvent faire de 80 à 100 km par jour. Comme l'ensemble des mammifères marins, ils sont protégés par plusieurs conventions européennes et internationales. On rencontre également des dauphins communs (Cap Fréhel- côtes du Goélo), des marsouins, et des phoques gris.



## Oiseaux, colonies et migrants, confrontés à une barrière de 62 éoliennes hautes de 216m

La baie de Saint-Brieuc est située sur les grands axes migratoires. Protégée des vents, elle est une halte d'importance internationale qui abrite depuis 1998 la plus grande réserve naturelle ornithologique de Bretagne (RNN140). Sa valeur patrimoniale est d'intérêt international. La variété des habitats naturels y favorise la vie de milliers d'oiseaux hivernants et sédentaires qui trouvent à s'y nourrir.

A l'est, l'archipel des Hébihens et l'îlot de la Colombière accueillent une importante colonie d'oiseaux de mer, dont les Sternes Caugek, Pierregarin et de Dougall, espèces protégées au titre de l'Annexe I de la directive 2009/147/CE Oiseaux, que l'on retrouve à l'ouest près de Bréhat.

Les zones escarpées ouvertes à la mer du cap Fréhel et de l'îlot du Verdelet sont peuplées d'oiseaux nicheurs, Guillemots et Pingouins, Huîtres-pies, Grands cormorans, Cormorans huppés, Mouettes tridactyles, Goélands marins, argentés, et bruns, Pétrels fulmars, et à la belle saison, Fous de Bassan.

Les migrants se reposent et se nourrissent en fond de baie et en baie de La Fresnaye, qui font office de refuge en période de grands froids en Europe. 236 espèces y ont été recensées : 164 espèces migratrices dont 52 hivernantes, 107 espèces de passage, 13 espèces nicheuses, et 5 espèces occasionnelles. Tadornes de Belon, Canards siffleurs (3,5 % de la population nationale), Canards pilet, Huîtres-pies (plus de 4% de la population hivernant en France), Pluviers argentés, Barges rouges (11% des effectifs), Courlis cendrés, Macreuses noires, Bécasseaux variables, Bécasseaux maubèches (10% de la population hivernant en France).

Parmi les espèces de la Directive Oiseaux hivernant en baie de Saint-Brieuc, cinq espèces sont inscrites à l'annexe I : Combattant varié (15% de la population nationale hivernante), Aigrette garzette, Faucon pèlerin, Barge rousse, Martin pêcheur, Bernaches cravant (plus de 4000 hivernent dans la baie, soit 4,5 % de l'effectif national, plus de 1 % de l'effectif mondial).

## Pour protéger cette biodiversité, l'Etat a multiplié les protections, les ignore-t-il désormais ?

Cette richesse environnementale a conduit l'Etat à multiplier les protections. En outre, dans le cadre des politiques européennes, nationales et régionales, de nombreuses actions ont été menées et sont en cours, pour protéger et mettre en valeur le milieu littoral et marin.

La plus grande partie de la baie est classée Natura 2000. Cette zone qui englobe le littoral, s'étend largement en mer. La portion sud-est de l'emplacement préempté pour les éoliennes, telle qu'elle a été définie, vient empiéter sur la zone classée.

Ensuite, plusieurs sites appartiennent au Conservatoire du littoral au fond de la baie et vers l'Ouest, les falaises de Plouha, Beauport, la Fauconnière au Cap Fréhel. On notera également la forte présence du Conservatoire en baie de Lancieux très proche.

Par sa taille, la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc est la 4ème des réserves naturelles atlantiques et la 1ère de Bretagne. Incluse dans l'espace Natura 2000, sa superficie est un atout essentiel de sa fonction de halte migratoire.

Enfin, les caps de Fréhel et d'Erquy, toute la côte de Plouha à Plouézec, ainsi que Bréhat, sont classés au titre des sites naturels, soient des sites possédant un intérêt « *paysager, artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque exceptionnel* ». Le Cap Fréhel et le château de Fort-la-Latte sont classés monuments historiques.

**Le projet de centrale éolienne dans la baie va à l'encontre de toutes les politiques publiques de protection menées jusqu'à aujourd'hui. Les impacts négatifs sont réels et prévisibles, il suffit d'observer ce qui s'est passé en mer du Nord et mer Baltique.**

° Destruction des fonds benthiques, donc des habitats : le substrat est détruit par les forages, les tranchées réalisées pour l'enfouissement des câbles (plusieurs centaines de km au global), la pose de matériaux anti-affouillement, et produit une quantité de sédiments qui vont rester dans la colonne d'eau.

° Création d'une turbidité mortelle due aux sédiments mis en suspension, affectant le développement des macro-

algues, colmatant les branchies des poissons. Les organismes et bivalves filtreurs seront touchés, leur appareil digestif absorbant ces particules. Le dépôt des sédiments sur le fond recouvrira les organismes y vivant.

° Pollution acoustique stressant la faune marine : bruit, vibrations, ondes basse-fréquence dus à la rotation des pales, et se propageant dans l'eau sur de très grandes distances.

° Barrière de 216 mètres de hauteur opposée aux oiseaux marins, aux migrateurs, détournement, risque de collision, perte d'habitat

° Perturbation des régimes hydro-sédimentaires, perturbation du régime hydrodynamique

° Pollution chimique de la colonne d'eau, les anodes sacrificielles de 15 tonnes par fondation diffuseront au fil des jours des oxydes de cuivre, zinc, aluminium qui vont s'accumuler dans les sédiments et dans l'eau (métaux lourds) ; les peintures limitant le développement des organismes marins hautement toxiques pour la faune ; les lessives de nettoyage des pales ; les risques de pollution avec les huiles chimiques de lubrification lors des opérations de maintenance ; les pollutions accidentelles, erreur de manipulation, collision, etc.

## Les grands paysages du littoral et l'horizon inévitablement défigurés !

Le littoral du cap d'Erquy au cap Fréhel vient de recevoir un avis favorable pour le label « Grand Site de France ». 1 600 000 visiteurs en moyenne le parcourent chaque année, ce qui le classe second des grands sites naturels les plus visités de France.

**Quel sera l'impact de l'industrialisation d'un site renommé pour ses paysages naturels sur l'attractivité touristique, sur la qualité de vie des riverains, sur leur patrimoine foncier et immobilier ?**



Simulation visuelle depuis le centre équestre de Planguenoual-Bellevue : vue sur Pléneuf Val André, le Verdelet et la pointe du Château Tanguy  
Elle correspond à l'interprétation par le cerveau de l'impression rétinienne dans la zone de netteté "lecture". Toutes les proportions sont respectées.